

Compte-rendu

Clôture des consultations sur l'enseignement français à l'étranger

3 juillet 2023

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) avait annoncé fin mars le lancement de consultations sur l'enseignement français à l'étranger. La synthèse des trois ateliers de réflexion mis en place a été rendue publique ce lundi 3 juillet.

Pour rappel, les trois groupes constitués étaient les suivants :

Groupe 1 : Les piliers de notre offre pédagogique : homologation et formation

Atelier 1 : Homologation, socle du modèle pédagogique et de la cohésion de l'enseignement français à l'étranger

Atelier 2 : Formation : organiser efficacement la réponse aux besoins

Présidente : Caroline Pascal, doyenne de l'Inspection générale

Groupe 2 : Les moyens de l'accompagnement du réseau

Atelier 1 : Accompagner le développement immobilier du réseau

Atelier 2 : Accompagner les établissements : le partage de la charge financière

Atelier 3 : Accompagner les personnels : pilotage du système des détachés

Atelier 4 : Accompagner les familles : ouverture sociale et inclusion

Président : Cyrille Pierre, conseiller maître à la Cour des comptes

Groupe 3 : L'appartenance au réseau

Atelier 1 : Les relations au sein du réseau

Atelier 2 : L'accompagnement à l'orientation des élèves vers l'enseignement supérieur français et international

Atelier 3 : L'attractivité et la valorisation des atouts de l'Enseignement français dans un contexte international compétitif

Président : Christophe Bouchard, envoyé spécial

Résultats du questionnaire

Le questionnaire mis en ligne à l'occasion de cette réflexion a reçu plus de 18 000 réponses :

=> Concernant l'homologation et la formation, la procédure est jugée adéquate par une courte majorité de répondants mais parmi les professionnels, plus de la moitié ne se prononce pas.

=> Parmi les six principes et critères devant être respectés en vue de l'homologation, les principes, les programmes et les valeurs du système éducatif français est celui qui arrive en tête.

=> La formation est un aspect fondamental et constitue la première des attentes des parents.

=> Sur l'utilisation des ressources financières, les dépenses devraient en priorité être fléchées vers le recrutement d'enseignants qualifiés, l'équipement et la formation.

De manière plus globale, la satisfaction est « forte ». Pour les familles et les élèves, le plus gros problème identifié est celui de l'accompagnement après le baccalauréat.

Points-clés des différents groupes de travail

Homologation et formation

=> Attachement très fort à l'homologation

=> Pas de souhait d'une homologation par pallier

=> Préoccupation majeure : bien-être des élèves et des personnels

=> L'enjeu de la formation est crucial

=> Les IRF devraient regrouper toutes les formations, il faudrait intégrer tous les opérateurs des 2 ministères ainsi qu'avec des universités locales

=> La demande de formation diplômante est de plus en plus importante

=> Besoin de mieux communiquer : peu savent que les formations sont disponibles

Accompagnement du réseau

- => La thématique de l'investissement immobilier est majeure : la croissance passe notamment par l'agrandissement des établissements actuels
- => Le modèle actuel d'investissement immobilier des EGD ne semble pas adapté aux enjeux. Une solution doit être trouvée rapidement. Pistes : prise en charge éventuelle par l'Etat, autoriser l'AEFE à emprunter.
- => La charge budgétaire doit être partagée selon une logique d'équité plutôt que d'égalité stricte
- => Le système de détachement des personnels doit être développé selon une vision globale
- => Les parcours à l'étranger des personnels doivent être valorisés

Appartenance et attractivité du réseau

- => Le sentiment d'appartenance au réseau doit être renforcé
- => Le réseau doit s'ouvrir davantage à l'environnement local dans lequel il évolue
- => L'accès à l'enseignement supérieur français doit être facilité et renforcé
- => Le bac français et le BFI doivent être valorisés auprès des établissements d'enseignement supérieur étrangers
- => valoriser les atouts de l'offre française d'éducation et adopter une «logique de marque»

Restitution des consultations

Par Aurélien Lechevallier, directeur général de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Points de consensus identifiés

- => Sur le plan pédagogique, très fort attachement du réseau au socle de l'homologation, mais les critères et l'accompagnement pour cette homologation devrait faire l'objet d'une communication plus claire.
- => Centralité de la formation. Un effort supplémentaire est nécessaire en termes de coordination.
- => Les aides à la scolarité pour les enfants français sont saluées mais le contexte international accentue les besoins. Progrès à faire concernant les enfants ayant des besoins spécifiques.
- => Atouts de l'EFE face aux concurrents : esprit critique, universalité, plurilinguisme, principes et valeurs de la République. Efforts à faire sur l'accompagnement des élèves vers l'enseignement supérieur
- => Il faut continuer à accompagner le développement immobilier du réseau

Points contrastés, points de divergence

- => Equilibres budgétaires
- => Rôle de l'AEFE et relations au sein du réseau. beaucoup de questions soulevées autour des relations conventionnelles et contractuelles entre l'AEFE et les établissements partenaires
- => Améliorer la coordination au niveau des ressources humaines
- => Attractivité : assurer une meilleure connexion entre EFE et enseignement supérieur, et mettre l'accent sur l'accompagnement des élèves

Feuille de route 2023-2026

Par Olivier Brochet, directeur de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Axes majeurs pour développer l'EFE :

=> 2026, année charnière dans l'objectif de doubler les effectifs du réseau

=> Homologation, socle de notre dispositif. Il faut cependant encourager les établissements à s'intéresser aux autres labelisations possibles, comme notamment les certifications de langues.

=> Formation des personnels, un vivier à développer

=> Renforcer l'attractivité, notamment par la création et la diffusion d'une «marque» Lycées internationaux français (LIF), et faciliter les investissements immobiliers

Intervention de Pap Ndiaye, ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse

=> L'homologation est au défi de la croissance du réseau et il faut faire mieux pour absorber cette croissance, une nouvelle plateforme de centralisation du processus d'homologation sera mis en place début 2024

=> Mieux prendre en compte la formation des personnels et leurs évolutions de carrière

=> La lutte contre le harcèlement et le cyber-harcèlement doit être une priorité. Les personnels commenceront à être formés dès la rentrée prochaine, à terme les éléments du programme PHARe seront un critère d'homologation

=> Développer une politique plus dynamique de détachement des personnels d'encadrement

=> Travailler à de meilleures conditions de départ et de retour en France pour les personnels ; mieux valoriser et reconnaître l'expérience à l'étranger

Intervention de Catherine Colonna, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

Deux objectifs :

=> Assurer au mieux la scolarisation de nos compatriotes

=> Développer l'EFE, pilier de notre diplomatie d'influence

Stratégie de développement:

=> Les attentes en matière de clarification de la stratégie de l'Etat ont été entendues

=> Il faut davantage associer les familles et aller encore au-delà de ce qui se fait dans la mobilisation du réseau diplomatique

=> Les «pays cibles » (Arabie Saoudite, Egypte, EAU, Inde, Brésil, Mexique, USA, Côte-d'Ivoire, Sénégal, Nigéria, RDC) doivent faire l'objet d'efforts particuliers et agir comme des laboratoires de notre stratégie de développement.

Renforcer le rôle central de l'AEFE :

=> Favoriser complémentarité de l'offre de formation au bénéfice de l'ensemble des personnels du réseau

=> Accompagner la professionnalisation des structures gestionnaires

=> Animer le sentiment d'appartenance au réseau qui peut être renforcé

=> Répondre au besoin de clarification des établissements aux services rendus par l'AEFE en contrepartie des financements : davantage de lisibilité et meilleure communication.

=> Investissements immobiliers : améliorer le fonctionnement de la COGAREFE

=> Bien-être et protection des élèves : exigence absolue d'en faire une priorité

=> Harcèlement : l'AEFE présentera prochainement un protocole précis et complet pour que tous les établissements puissent s'y référer

=> Progresser sur les liens entre EFE et enseignement supérieur : pour les élèves étrangers, surveiller de près le bon fonctionnement de l'attribution des visas, et mobiliser le réseau diplomatique pour renforcer l'accompagnement des élèves vers l'enseignement supérieur

Compte-rendu

Clôture des consultations sur l'enseignement français à l'étranger

3 juillet 2023